

JOURNÉE THÉMATIQUE : LA CHAÎNE DE CONFIANCE

Avec le soutien de :



13h30 - 14h00 : accueil

14h00 - 14h20 : introduction et présentation de l'ADULLACT

14h20 - 14h45 : exposé sur la chaîne de confiance

14h45 - 15h00 : questions / réponses

15h00 - 16h00 : présentation du projet ARCHILAND

16h00 - 16h15 : pause

16h15 - 17h15 : démonstration des solutions ARCHILAND et PASTELL

17h15 - 17h30 : questions / réponses



PRÉSENTATION DE L'ADULLACT

- **Structure associative fédératrice pour l'organisation du partage de développements logiciels**
- **Regroupement d'Administrations de Collectivités Territoriales et d'associations**
- **Subventionnement par le Fond Européen pour le Développement Régional (FEDER)**
- **Demande de Reconnaissance d'Utilité Publique en cours**

Les chiffres de l'ADULLACT

La plate-forme de développement coopératif adullact.net :

- 5 868 contributeurs
- 497 projets enregistrés
- plus de 900 000 téléchargements
- dépôts majeurs : Lutèce, Garennes, Lillie, Iconito, etc.
- soutenue par le Fond Européen pour le Développement Régional



Les groupes de travail coopératifs :

- 10 groupes de travail ouverts
- plus de 80 collectivités contributrices
- thèmes fédérateurs : gestion des délibérations, gestion du RSA, archivage électronique, parapheur électronique, etc.

Les adhérents :

- 185 collectivités et administrations / plus de 8 000 adhérents mutualisés
- 10 régions, 37 départements, 90 villes, 25 structures intercommunales, etc.
- adhésion en 2008 de la DGME (regroupement des forges)

Les groupes de travail de l'ADULLACT se détaillent comme suit :

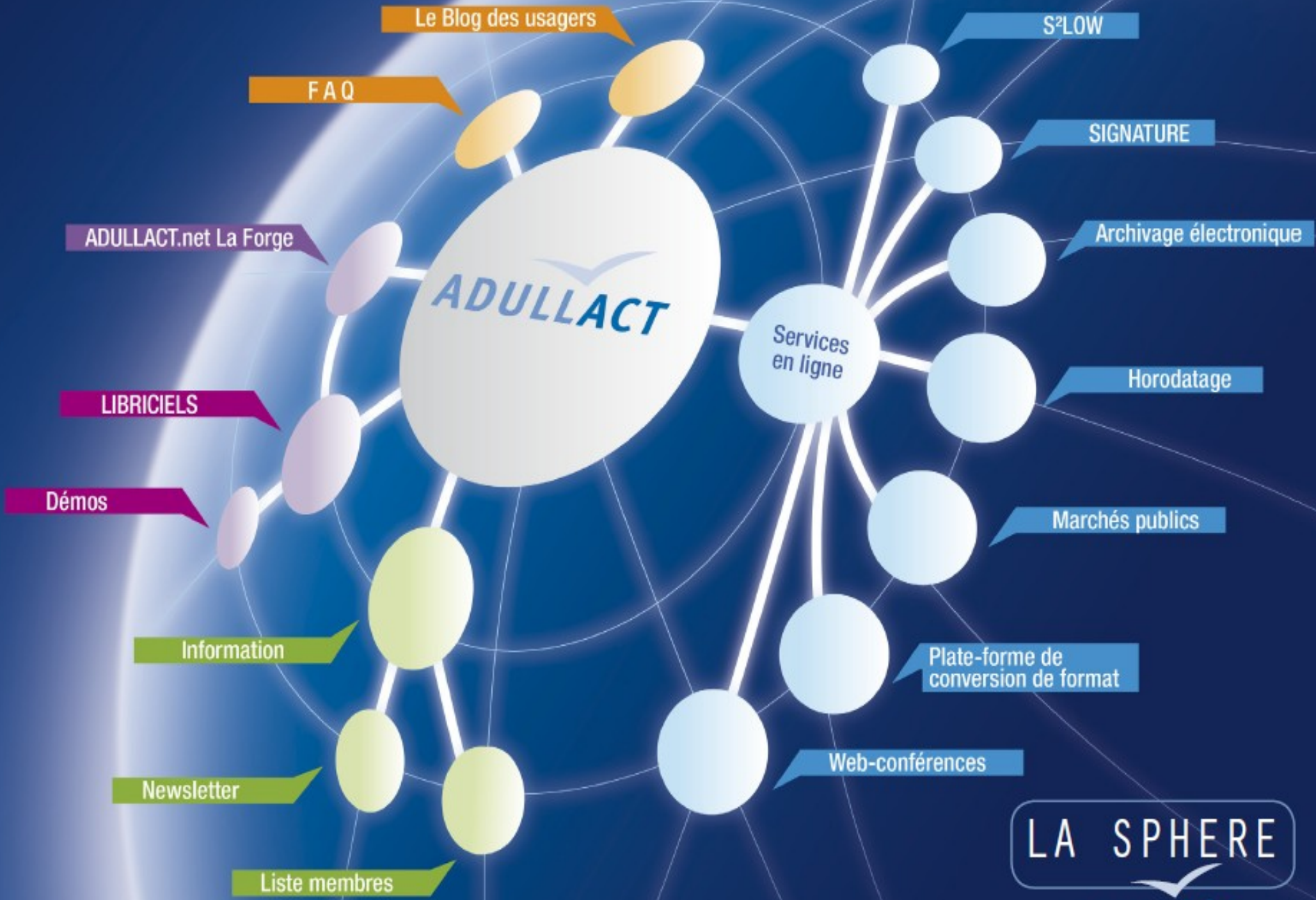
- **OpenMairie** : gestion des élections, gestion des cimetières, etc.
- **as@lae** : archivage électronique
- **i-Parapheur** : parapheur électronique
- **S²LOW** : dispositif de télé-transmission
- **web-delib** : gestion des délibérations
- **Action Sociale Départementale** : RSA, MDPH, aide à l'enfance, etc.
- **ICONITO** : gestion des activités scolaires et péri-scolaires
- **web-marché** : dématérialisation des marchés publics
- **PASTELL** : plate-forme d'échanges sécurisés multi-acteurs et multi-flux

Sont en cours de création les groupes de travail suivants :

- *Gestion des flux citoyens*
- *Mobilité*



LES SERVICES DE L'ADULLACT



Le Blog des usagers

FAQ

ADULLACT.net La Forge

LIBRICIELS

Démonos

Information

Newsletter

Liste membres

ADULLACT

Services en ligne

S²LOW

SIGNATURE

Archivage électronique

Horodatage

Marchés publics

Plate-forme de conversion de format

Web-conférences



STRATEGIES

Techniquement :

- *Participation active aux communautés*
- *Renforcement de nos compétences*
- *Recrutements*

Partenariats à l'étranger :

- *Canada (Québec - Gestion Ressources)*
- *Espagne (Catalogne - Btactic)*
- *Italie (CSI Piémont)*

A venir :

- *Terminaux PDA*
- *Tablettes PC*
- *Cloud*

Applications de gestion :

- *Gestion des cimetières*
- *Gestion des listes électorales*
- *Gestion des résultats électoraux*
- *Etc...*

Action Sociale Départementale :

- *MDPH*
- *RSA*
- *Observatoire de l'enfance*
- *Gestion des circonscriptions*

Dématérialisation :

- *Télé-transmission*
- *Parapheur électronique*
- *Archivage électronique*
- *Délibérations et actes administratifs*
- *Marchés publics (passation / rédaction)*
- *Plate-forme d'échanges sécurisés*
- *Gestion des flux citoyens (en cours)*

Association ADULLACT

315, cour Messier - 34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 05 88 - Fax. 04 67 65 93 92

Pascal KUCZYNSKI

Directeur Technique

pascal.kuczynski@adullact.org

<http://www.adullact.org> - <http://adullact.net>



***EXPOSE SUR LE CHAINE DE
CONFIANCE***

- *Structure coopérative qui prolonge et complète l'activité associative*
- *Propose, assure et coordonne en liaison avec ses partenaires, les garanties contractuelles (maintenance et support) et des prestations attendues autour des logiciels promus par l'**ADULLACT***
- *Répond aux consultations des collectivités , sur la base des logiciels libres métiers «libriciels » mis à disposition sur la forge en liaison avec un large réseau de partenaires et d'intégrateurs*
- *Fait partie du groupement retenu par l'**ALPI** au titre du projet « **ArchiLand** »*

Contexte général :

- *le programme ADELE relatif au développement de l'administration électronique*
- *le contexte AGENDA 21*
- *le Référentiel Général d'Interopérabilité*

Cadre législatif :

- *Art. 1316-1 Code Civil (loi du 13/03/2000): « L'écrit sous forme électronique est admis en preuve au même titre que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité »*

Notion de « force probante » : faculté d'attester, en cas de demande de justification et/ou de conflit, la valeur probatoire d'un document.



L'appréciation de la validité de la preuve est réservée au juge administratif : principe de la preuve apportée par tout moyen, avec libre appréciation du juge.



La « chaîne de confiance » d'ensemble doit être auditable :

- Conditions d'établissement du document et respect des procédures internes
- Présence et validité de la signature électronique
- Preuve de transmission à l'autorité de contrôle (le payeur, la préfecture...)
- Respect des conditions d'archivage électronique et garanties d'intégrité

Un acte administratif dématérialisé produit dans des conditions conformes à la réglementation et aux procédures internes, signé avec un certificat valide, délivré par une autorité habilitée, télé-transmis à une autorité de contrôle via un TDT homologué, qui est versé vers une structure d'archivage électronique publique ou privée agrée par le SIAF, utilisant un SAE normé sera difficile à mettre en cause.

Les raisons sont les suivantes :

- *le caractère auditable et normé de la chaîne de confiance induit un effet analogue en droit à celui d'une présomption simple : il incombe à celui qui la conteste de produire la preuve de son invalidité*
- *la juridiction administrative est souveraine dans l'appréciation de la validité de la preuve (en pratique le magistrat fera appel à un expert assermenté)*

Les outils et logiciels qualifiants dans la chaîne de confiance

- La GED constitue l'entrepôt des données/flux accessibles dans un plan de classement commun aux applications métiers et à la bureautique
- Le i-Parapheur consigne le respect des procédures internes dans un document unique au format pdf/a (RGI / RGS) en fin de circuit
- L'applet de signature embarquée dans le i-Parapheur permet de signer électroniquement à l'aide de certificats PRIS délivrés par des autorités habilitées
- Le i-Parapheur horodate cette action et peut déléguer la délivrance d'un jeton (TH)
- Le TDT homologué S²LOW trace et horodate le process d'échange (journal des transactions) avec les autorités de contrôle (préfecture, TG)
- Le SAE as@lae assure le versement et la conservation normés des archives électroniques ; il trace l'intégrité et le cycle de vie des archives; il génère une empreinte apposée dans les bordereaux lors de chaque événement



Le traitement de la chaîne de confiance peut être intégralement assurée par les outils et logiciels supportés et / ou proposés par ADULLACT Projet

- *Tout projet de dématérialisation présente une dimension archivistique (finalité conservatoire et probatoire) qui doit être prise en compte*
- *Le traçage des process internes incombe aux services producteurs*
- *Les procédures de restitution, manipulation, conversion de documents archivés sont du ressort des archivistes*
- *La vérification de la validité de la signature doit être faite AVANT le versement aux archives et doit être tracée*
- *La vérification de la validité du certificat APRES le versement au SAE restera une procédure exceptionnelle ordonnée par le juge en cas de litige*
- *La meilleure garantie de sécurisation du process de versement aux archives est l'alimentation automatisée lorsqu'elle possible*
- *L'utilisation de standards fonctionnels validés garantit le caractère auditable et interopérable du process d'ensemble*

Modèle d'alimentation qualifiant, flux métier / GED / SAE

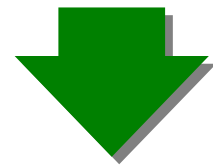


Autres applications 

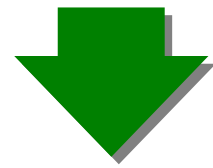




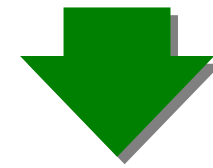




webservices



webservices



Plan de classement 

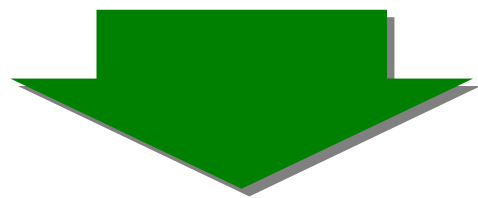
 **Alfresco**TM

Métadonnées 

Profils métiers communs



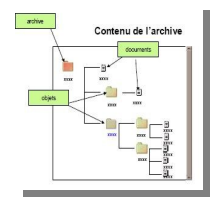
ATAs



ATAs



Profils métiers communs







Automatiser pour sécuriser, exploiter les standards pour pérenniser



Constituer le plan de classement sur la base des préconisations SIAF :

- *circulaire « tri et conservation des archives produites par les services communs à l'ensemble des collectivités territoriales et structures intercommunales » du 28/08/2009 (instruction DAF / DPACI / RES /2009 / 018)*

Constituer des profils communs entre la GED et le SAE :

- *partir sur la base des profils publiés par le SIAF*

Baser les mécanismes d'alimentation sur la base de standards interopérables :

- *le SEDA*
- *le protocole CMIS (pour l'alimentation de la GED)*



QUESTIONS - RÉPONSES

SCIC ADULLACT PROJET

836, rue du Mas de Verchant - 34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 96 44 - Fax. 04 67 65 93 92

Frédéric LOSSERAND

Directeur des Affaires Contractuelles

frederic.losserand@adullact-projet.coop

<http://www.adullact-projet.coop>



PRÉSENTATION DE LOGICA



Présentation Logica Archiland



Mise en œuvre d'une solution informatique
d'archivage électronique intermédiaire

Logica leader européen du conseil et de l'intégration

- 7ème société de conseil, de services informatiques et de télécoms en Europe
- 39 000 collaborateurs
- Une présence dans 36 pays
- réalisé à 30% sur le Secteur Public



France : 9 000 collaborateurs / 22 implantations
CA 2010 de 948 Millions €



Offres sectorielles (conseil et intégration)

- Modernisation de la Gestion Publique
- e-Administration, dématérialisation et GRC
- eEducation – espaces numériques de travail
- Mutualisation - Cloud

Nos offres dédiées aux collectivités

Conseil – intégration – Mutualisation - Formation

Gestion



Conseil

Stratégie IT
GEC / GRC
eAdministration
Dématérialisation
Processus de gestion
Aide au pilotage
Transport

eAdministration

Portail d'e-services
Gestion de la Relation
Avec les Publics
Dématérialisation

Education

Espace Numérique
de Travail (ENT)



Enjeux du projet

Dématérialiser les documents des collectivités territoriales des Landes s'inscrit avant tout dans une démarche nationale de développement de l'administration électronique.

Les enjeux et les objectifs de l'ALPI : mettre en œuvre une solution de GED et d'archivage électronique pour les comptes de l'ALPI et de ses membres

- Offrir une dimension multi-collectivités
- Permettre une intégration harmonieuse dans le système d'information et fournir les connecteurs pour les applications métiers
- Répondre à la réglementation concernant l'archivage électronique

Rôle de Logica

L'ALPI a confié à Logica l'élaboration de la plate-forme d'archivage de documents des collectivités landaises.

Logica a joué le rôle d'intégrateur en partenariat avec

- l'ADULLACT Projet, coopérative adossée à l'Adullact
- Atol CD, SSSL spécialiste de la Gestion Electronique Documentaire

Sur le plan technique, la solution est basée sur des applications libres d'Open Source, par souci de reproductibilité. Le système d'ensemble repose sur trois briques technologiques : la solution de gestion électronique documentaire Alfresco, la plate-forme d'archivage électronique As@lae et le i-Parapheur, outil de modélisation, de validation et de signature électronique de documents et de flux métiers.

Rôle de Logica

Logica a assuré la coordination des relations entre l'ensemble des parties-prenantes du projet :

- ALPI et les différentes structures locales (CDG, archives départementales...)
- Adullact
- AtoLCD
- Direction des Archives de France

... sur trois volets phares :

- Conception et architecture globale de la solution
- Vérification de la conformité du développement
- Mise en œuvre de la solution et accompagnement du changement

Vision et perspectives

- Archiland a vocation à servir de projet de référence sur les projets de dématérialisation en France
- c'est un exemple reproductible de mutualisation :
 - Pour l'archivage électronique
 - Pour d'autres natures de projets territoriaux

Perspectives pour Archiland & As@lae :

- L'enrichissement du périmètre fonctionnel et technique = socle de dématérialisation
- La mise en place d'un mode SAAS/Cloud Public (ou G-Cloud)
- L'intégration naturelle dans des plateformes territoriales d'eAdministration

A propos de Logica

Logica est l'entreprise du service en business et technologie. Elle réunit 39 000 collaborateurs. Elle propose conseil en management, intégration de technologies et externalisation à ses clients du monde entier, dont les plus grandes entreprises en Europe. Logica crée de la valeur pour ses clients en intégrant avec succès les hommes, les enjeux business et les technologies. Elle s'engage dans des collaborations à long terme et exploite ses savoirs pour répondre de façon innovante aux besoins de ses clients. Logica est cotée à la Bourse de Londres et d'Amsterdam (LSE : LOG ; Euronext : LOG). Pour plus d'information :

www.logica.fr

Logica is a business and technology service company, employing 39,000 people. It provides business consulting, systems integration and outsourcing to clients around the world, including many of Europe's largest businesses. Logica creates value for clients by successfully integrating people, business and technology. It is committed to long term collaboration, applying insight to create innovative answers to clients' business needs. Logica is listed on both the London Stock Exchange and Euronext (Amsterdam) (LSE: LOG; Euronext: LOG). More information is available at www.logica.com

LOGICA

1, avenue Neil Armstrong - 33700 MERIGNAC

Tél. 05 57 92 95 00 - Fax. 05 57 92 95 01

Fabien CAUCHI

Directeur Commercial Secteur Public

fabien.cauchi@logica.com

<http://www.logica.com>





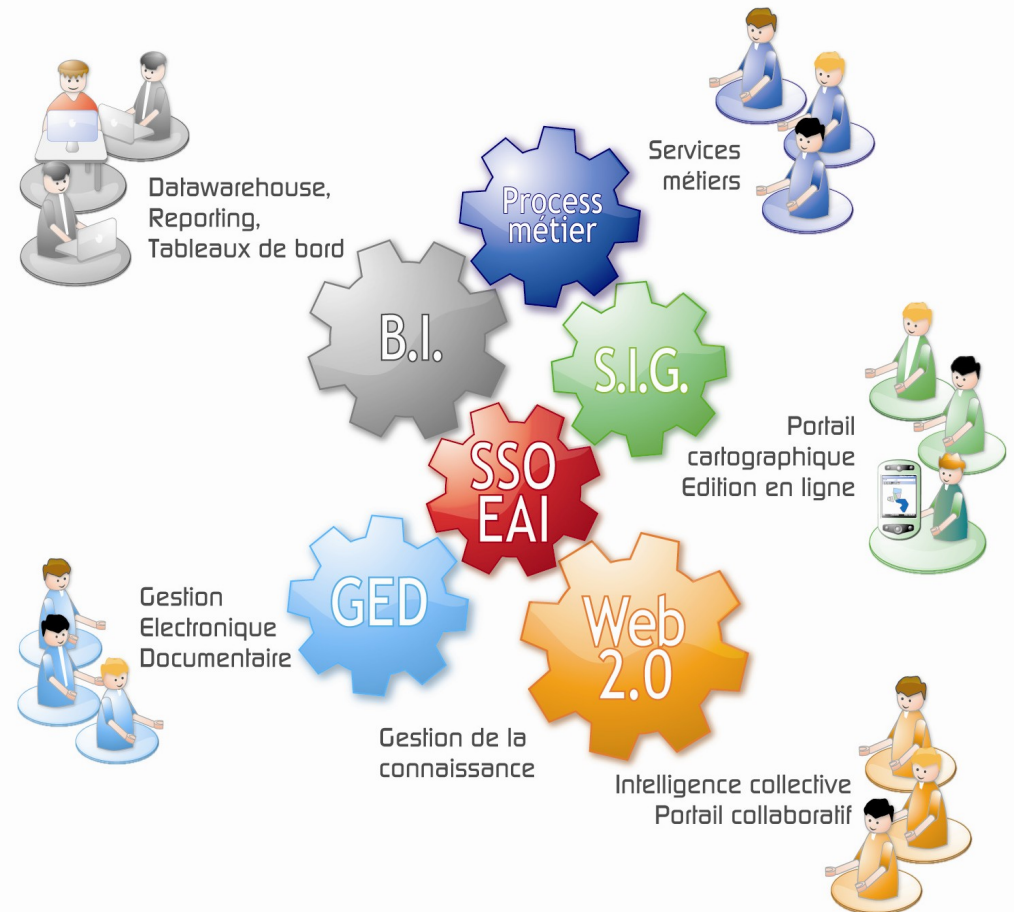
PRÉSENTATION D'ATOL C&D

Développement Web et mobile

(GWT, ExtJs, Symfony, HTML5...)

Intégrateur Open source

- Portail, CMS
- ECM, GED
- SIG
- Décisionnel
- SSO, annuaires
- Solutions Atol CD
(mydocgis, GAT...)



 **Alfresco**™ Authorized Partner

 **Mydocgis**

Intégrateur Open Source



ECM, GED, Collaboration



Web SIG



Portail, CMS, e-commerce

OSBI



Quelques exemples

Dernières signatures (administration collectivité) :

- Meteo France (Ged : Alfresco)
- CG18 (décisionnel : Pentaho)
- Toute l'Europe : Site Le Parlement Européen en Action (TYPO3)
- CG21 : portail intranet (Jahia - Alfresco)
- DREAL Pays de la Loire : Portail cartographique
- CG62 : installation formation Alfresco



Atol C&D et l'Adullact



Atol CD adhère à l'association depuis sa création

Et collabore avec Adullact Projet sur de nombreux dossiers

- Développement initial du parapheur électronique
- Echanges technologiques
- Alpi
- CG93...





Notre participation au projet Archiland



atol Conseils & Développements

- Phase de conception : modélisation GED
- Réalisations :
 - Paramétrage et modélisation Alfresco
 - Plan de classement et contrôle documentaire (organisation des contenus en prenant en compte des contraintes propres aux profils SEDA définis)
 - Gestion des types de contenu et propriétés associées (DUA, date début DUA, communicabilité...) : organisation des propriétés sur les dossiers / documents, référentiel DUA...



Notre participation au projet Archiland



- Réalisations :
 - Bordereaux de versement et interface avec le SAE Asalae :
 - Traitement des informations portées par les « noeuds » pour générer les bordereaux XML au format SEDA pour chaque profil concerné
 - Connecteurs web service Asalae pour le versement et le suivi de l'état du versement (accepté...)
 - Gestion des états dans la GED selon le statut du versement
 - Développement des interfaces, Parapheur, applications : web service parapheur pour le dépôt en GED, web service disponible pour les applications



Coordonnées



atol Conseils & Développements

ATOL CONSEILS & DEVELOPPEMENTS
3, boulevard Eiffel - 21600 LONGVIC
Tél. 03 80 68 81 68 - Fax. 03 80 68 81 61

Jean-Philippe PORCHEROT
Directeur Général

jp.porcherot@atolcd.com

<http://www.atolcd.com>





PRÉSENTATION DU PROJET ARCHILAND



Agence Landaise
Pour l'Informatique

www.alpi40.fr

Archiland

solution d'archivage électronique



www.archiland.org

conservation sécurisée des archives électroniques publiques

L'ALPI en quelques mots

- Syndicat Mixte avec plus de 500 collectivités adhérentes,
- 312 Communes sur 331 dont 270 ont moins de 1000 habitants,
- 40 Etablissements publics locaux ou départementaux, dont, notamment :
 - *le Conseil Général des Landes,*
 - *le SDIS,*
 - *le SYDEC,*
 - *l'Hôpital de Dax,*
 - *l'Office Public de l'Habitat des Landes...*
- 54 SIVU/Rassemblements Pédagogiques Intercommunaux,
- 25 Communautés de Communes et d'agglomérations,
- 47 CCAS et CIAS,
- 19 EPHAD,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes,
- La Chambre de métiers et de l'Artisanat des Landes.



L'ALPI en quelques mots

- Président : Mr Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général des Landes
- 1er Vice Président, Mr Xavier FORTINON, Conseiller Général

- Directeur M. Renaud Lagrave
 - Pôle administratif: 3 agents
 - Pôle assistance: 17 agents
 - Pôle formation: 3 agents
 - Pôle e-administration: 8 agents

- Effectif total : 31 agents



Les moyens techniques

- Techniciens, développeurs et formateurs constituent un véritable réseau de compétence.
- Les techniciens sont équipés d'un ordinateur portable, d'un mobile, d'un véhicule d'intervention
- Tous les agents sont en réseau et disposent d'une connexion Internet haut débit.
- Salle blanche sécurisée à la Maison des Communes
- Veille technologique et juridique sur les TIC
- Serveurs de télémaintenance et prise en main à distance
- Formation continue des techniciens, des formateurs et des développeurs





Archiland

solution d'archivage électronique

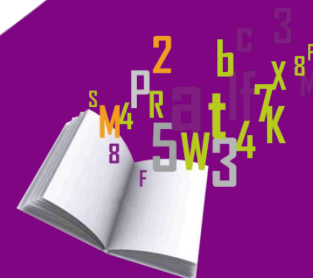
Les bénéfices de la mutualisation

- Financiers, 30 à 40% d'économies pour les collectivités
- La proximité, les techniciens sont proches des collectivités
- La sécurité juridique, nous passons les appels d'offres pour les collectivités
- La veille technologique pour tous
- La représentation auprès de nombreuses structures : l'AMF, la DGME, la CRC...



Genèse du projet

- Production d'une grande quantité de documents (papier et numérique) par les collectivités,
- Accroissement des flux électroniques avec le développement des plate-formes dématérialisées,
- Risques de pertes des données si on ne fait rien rapidement,
- Il n'existe pas encore de plate-forme d'archivage électronique intermédiaire des documents pour les collectivités



Obligations des collectivités

- La réglementation en vigueur oblige les collectivités à conserver dans des conditions optimales les documents produits ou reçus par elles. L'article 1421-1 du CGCT et les articles L.212-6 et L.212-6-1 du Code du Patrimoine stipulent en effet que « Les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation et la mise en valeur. Les groupements de collectivités territoriales sont également propriétaires de leurs archives et sont responsables de leur conservation et de leur mise en valeur. »,
- Obligation pour les collectivités de conserver les documents dématérialisés produits ou reçus dans les mêmes conditions que les papiers : la **réglementation est la même**,
- De plus, l'article 5 de la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives prévoit la possibilité pour les collectivités d'externaliser les documents intermédiaires dans certaines conditions. Rappel des obligations des collectivités quant à l'archivage



Le projet ARCHILAND

- L'objectif :
 - Créer une plate-forme d'archivage électronique intermédiaire des documents sécurisée à valeur probante, multi-collectivités,
 - Cette démarche s'intègre dans une démarche globale de développement de l'administration électronique,
 - Développer un outil en libre dont les codes seront libérés et mis à disposition.

- La plate-forme pourra :
 - Accueillir, traiter, conserver et communiquer les archives (nativement ou non) numériques produites par les institutions publiques landaises,
 - Permettre une certaine automatisation des tâches ainsi qu'une meilleure sécurité de la conservation (DUA, sort final...).



Le Projet

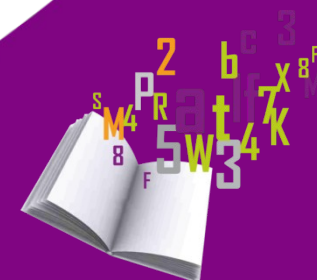
Le financement du projet

- Un projet se décompose en 3 volets :
 - le volet animation / sensibilisation / formation,
 - le volet application,
 - le volet infrastructure.
- Opération :
 - Elle se déroulera sur deux ans,
 - Le coût total représente 947 480,80 €
 - Investissement (salle blanche, logiciels) : 427K€
 - Fonctionnement (animation, formation, didacticiels..) : 500K€



Acteurs financiers

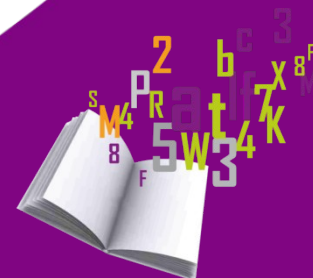
	Montant de la participation	Taux
FEDER	378 992,32€	40%
Conseil Régional d'Aquitaine	170 546,54€	18%
Conseil Général des Landes	208 445,78€	22%
Centre de Gestion des Landes	94 748,08€	10%
ALPI	94 748,08€	10%



Les partenaires du projet

- Les partenaires publics :
 - le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes et son service archives,
 - les Archives départementales,
 - le Conseil général des Landes,
 - l'ALPI.

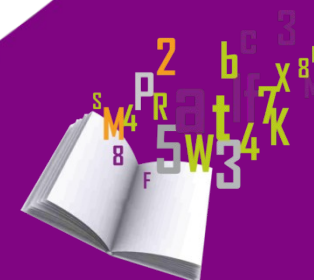
- Les partenaires privés :
 - La société Logica a été choisie dans le cadre d'un marché public pour l'élaboration de cette plate-forme.
 - Elle s'est entourée des compétences de :
 - l'Adullact projet (Asal@e et le i-parapheur)
 - d'Atol CD (Gestion Electronique Documentaire basée sur Alfresco).



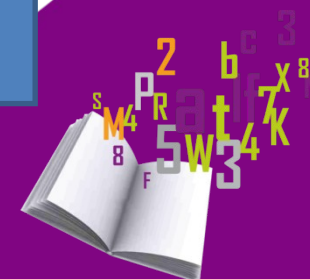
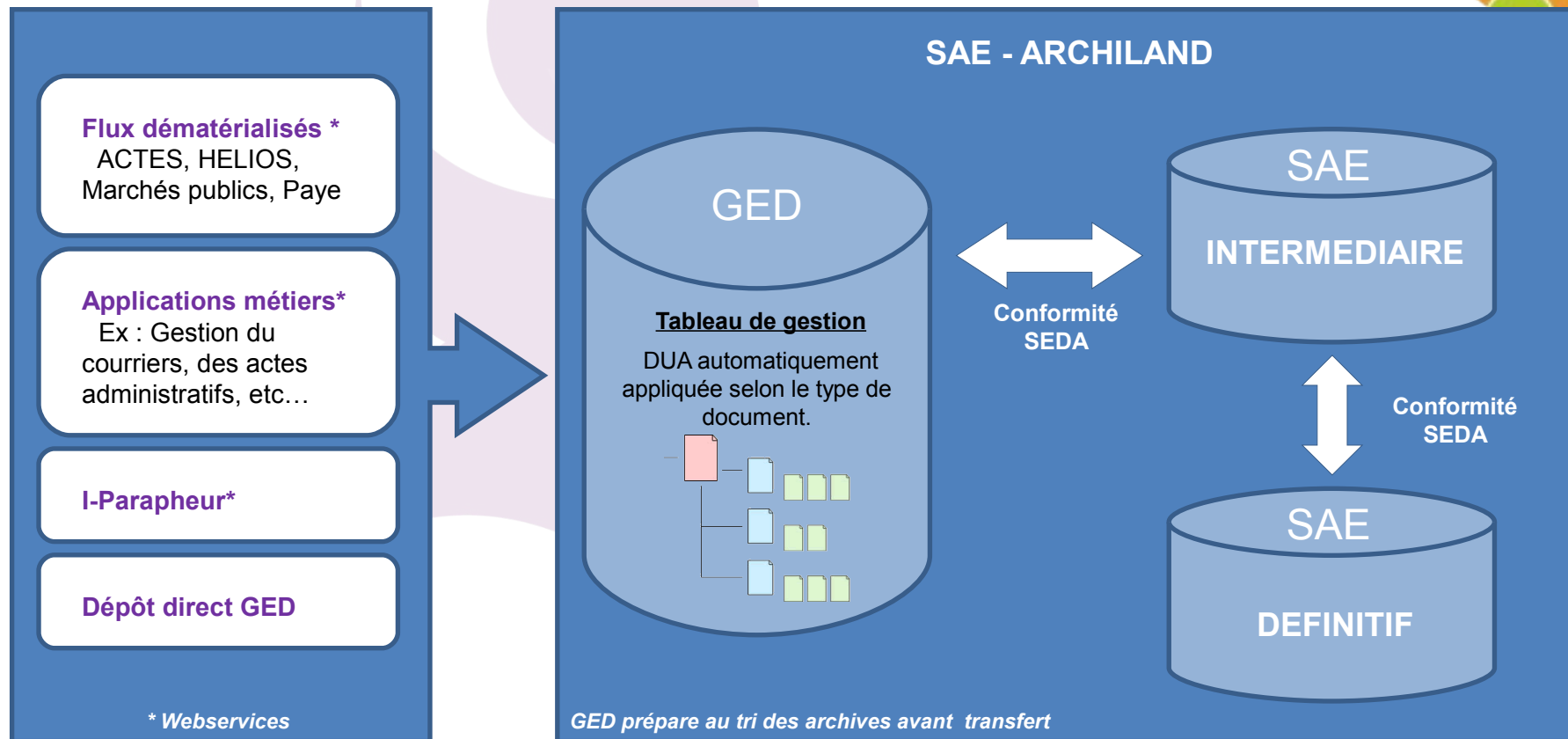
La plate-forme ARCHILAND

Les principales fonctionnalités

- le dépôt de documents émanant de divers circuits,
- la consultation en ligne,
- le suivi et la traçabilité,
- l'indexation et/ou la classification,
- application DUA, sort final,
- l'accès, le contrôle et le partage,
- le stockage et la gestion,
- la sécurisation des flux d'archivage,
- la signature électronique,
- l'horodatage.



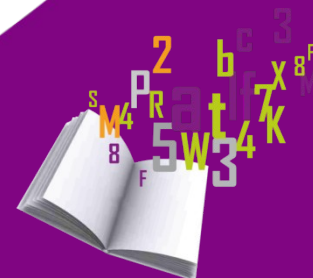
La plate-forme ARCHILAND



La plate-forme ARCHILAND

Les choix logiciels

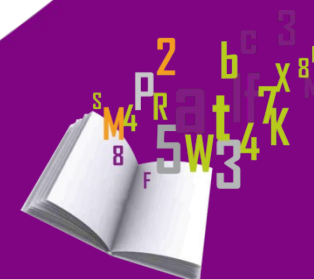
- Le choix des logiciels libres déjà ancien : paye, marchés publics, contrôle de légalité, ENT, extranet,
- Des outils en Creative Commons,
- Le choix d'assembler des LL :
 - la GED Alfresco d'Atol CD
 - ASALAE de l'Adullact,
 - I-Parapheur de l'Adullact,
 - GEDOOo : génération documentaire,
 - OpenSSL : serveur d'horodatage,
 - LiberSign : applet permettant la signature électronique.
- Le versement des développements sur une forge.



La plate-forme ARCHILAND

Les avantages de cet outil

- Mutualisation globale de la plate-forme d'archivage dédiée au service public
- Service de proximité apporté par des experts locaux
- Gestion des cycles de vie
- Sécurisation, pérennité, traçabilité des documents archivés
- Localisation et accessibilité aisée des données
- Facilité de stockage sur la plate forme de centralisation
- Automatisation des tâches
- Sécurité des transactions, des flux
- Valeur probante au même titre que les supports papiers
- Signature électronique même valeur juridique que la signature manuscrite
- Garantie de sécurité des accès et des données/documents électroniques



Directeur

M. Renaud LAGRAVE
direction@alpi40.org

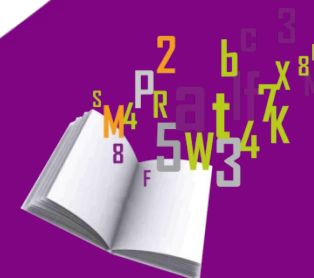
 Agence Landaise
Pour l'Informatique

Vos contacts

e-@dmin

M. Guillaume BOULOM
guillaume.boulom@alpi40.org

 Archiland
solution d'archivage électronique



www.archiland.org



PAUSE



***DEMONSTRATION DE LA
SOLUTION ARCHILAND***



QUESTIONS - RÉPONSES